



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

L'ANNÉE 2015 EN IMAGES



19 janvier

Les vœux de l'Élysée

Janvier

Contribution IAE et Handicap - Marchés publics



5 février

Le Salon des entrepreneurs

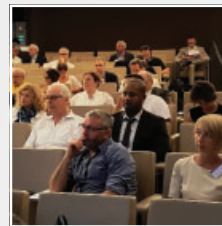


20 mai

Adhésion des fédérations régionales

23 mai

2 ans déjà d'Intranet



Observatoire
des entreprises d'insertion
2014



15 juin

Groupe de travail ESS à Nancy

30 juin

Assemblée générale de la fédération

Juin

Parution de l'Observatoire 2014



1^{er} septembre

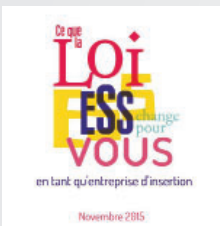
Le nouveau site Internet de la fédération en ligne

22 septembre

Séminaire de rentrée

Septembre

Enquête IAE et Handicap



3 novembre

Guide pratique ESS-ESUS

5 novembre

Martine Pinville visite l'entreprise Rezo Social

10 novembre

Les fondamentaux de la fédération dans une mallette virtuelle

24 et 25 novembre

Séminaire des permanents

25 novembre

Chiffres clés 2015



25 mars

Adoption du plan stratégique fédéral 2015-2017

30 mars

Recrutement d'un chargé de mission Filières vertes

7 avril

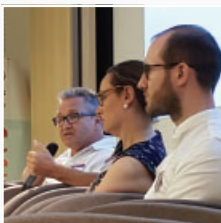
La fédération au Colloque USH et CDC

15 avril

Signature du nouvel accord-cadre avec Pôle emploi

21 avril

La fédération rencontre Myriam El Khomri



1^{er} juillet

Journée ETTI 2015

3 juillet

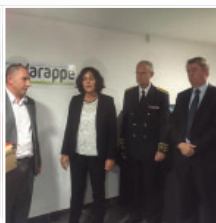
Pôle juridique mutualisé avec CHANTIER école ; recrutement d'un juriste

16 juillet

Manuel Valls remet le dossier de l'emploi à Kenny Bertonazzi

4 août

1^{re} newsletter « Déchets et économie circulaire »



7 octobre

Lancement de la 1^{re} newsletter de la fédération

8 octobre

Kenny Bertonazzi au Congrès ADCF à Tours

9 octobre

Emission Enquête d'emplois sur la chaîne MCE-Demain !

26 octobre

Myriam El Khomri annonce les chiffres du chômage à La Varappe



4 décembre

Le regroupement des régions en marche avec une 1^{re} fusion

24 décembre

Myriam El Khomri visite Farinez'vous

Décembre

Mise en place du groupe de travail « Filière des déchets »

Décembre

Plaquette Entreprise d'insertion

ACTUS 2015

Représenter et porter le modèle

> Élections régionales

En décembre 2015, de nouveaux conseils régionaux ont été élus dans un périmètre renoué par la loi nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), faisant passer le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13.



Les élections régionales de décembre dernier ont donc revêtu une importance particulière, d'autant plus que la loi NOTRe a également introduit des modifications dans les compétences des régions, dont celle sur le développement économique qui a été renforcée.

Afin de consolider le soutien des conseils régionaux aux entreprises d'insertion et de renforcer leur coopération, la fédération a invité les fédérations régionales à interpeller les candidats à la présidence des nouvelles régions, sur la base d'un argumentaire simple : si les régions sont des partenaires des entreprises d'insertion, les entreprises d'insertion sont des partenaires incontournables des régions.

**Développement économique
Formation professionnelle
Transition énergétique
ESS**

Développement local

Au-delà du moment électoral, ces 5 thématiques seront la feuille de route de la coopération avec ces conseils régionaux renoués. L'adoption des schémas régionaux de développement économique et d'innovation, des schémas de promotion des achats responsables et des stratégies de développement de l'ESS seront des éléments structurants pour les années à venir, et permettront de renforcer encore plus la coopération entre les entreprises d'insertion et les nouvelles grandes régions.

> Le CNIAE et les comités techniques de suivi DGEFP

La fédération est membre du Conseil national de l'insertion par l'activité économique (CNIAE) et participe à chacune de ses séances, plénières ou techniques, avec la présence du Président et du Secrétaire général.

Le Conseil est un lieu de dialogue notamment entre l'État et les réseaux, la fédération y porte régulièrement des messages politiques et a pu en 2015 obtenir ce qu'elle demandait depuis de nombreuses années : le fléchage de crédits pour transformer des contrats aidés en contrats en entreprise d'insertion.

Sur le volet technique, la fédération est également présente aux diverses rencontres pour faire entendre la voix des entreprises d'insertion. Les fédérations régionales sont ainsi fréquemment sollicitées en amont de ces échanges pour faire remonter les difficultés locales et étayer les argumentaires d'exemples concrets. Depuis 2014, les travaux du Conseil sont principalement consacrés aux impacts de la réforme, la fédération propose depuis plusieurs mois de les consacrer plutôt aux impacts de l'insertion par l'activité économique.

> Pôle emploi et l'IAE

Le 15 avril 2015, la fédération des entreprises d'insertion a signé en partenariat avec la DGEFP et huit têtes de réseaux de l'IAE, un nouvel accord-cadre avec Pôle emploi visant à « faciliter l'accès à l'emploi durable des salariés de l'IAE ».

Ce nouvel accord-cadre vise à :

- > renforcer le maillage des différents acteurs ;
- > améliorer la gouvernance et les processus opérationnels entre les partenaires ;
- > sécuriser et améliorer la qualité des parcours des salariés en insertion.



> Une plaquette pour mieux faire connaître le modèle d'entreprise d'insertion

La fédération a étoffé sa boîte à outils avec la réalisation en fin d'année d'une plaquette de présentation de l'entreprise d'insertion.

Objectif : sensibiliser les entreprises, collectivités, élus, citoyens... à ce modèle d'entreprise qui conjugue efficacité économique et finalité sociale.

De façon simple et pédagogique, cette plaquette explique le modèle d'une entreprise d'insertion, sa finalité, son mode de fonctionnement. Elle schématise aussi les différentes étapes du parcours d'insertion des personnes en difficulté que les entreprises d'insertion salarient et accompagnent pour qu'elles retrouvent un emploi et toute leur place dans la société. Enfin, elle met en valeur les réponses que les entreprises d'insertion peuvent apporter aux acteurs du territoire (entreprises, collectivités, partenaires de l'emploi et de l'insertion...) en matière de RH, de RSE, de clauses sociales... en travaillant à la requalification des personnes en parcours d'insertion.

Cette plaquette est consultable en ligne et téléchargeable en version numérique sur le site www.lesentreprisesdinsertion.org



Tirage et diffusion

- > 20 000 exemplaires imprimés
- > 16 700 exemplaires déjà diffusés !
- > Envoi de :
 - 5 500 exemplaires à Pôle emploi pour diffusion auprès de leurs agences locales et de leurs correspondants régionaux
 - 400 exemplaires à chaque fédération régionale pour diffusion auprès de leurs partenaires
 - 10 exemplaires par unité départementale des DIRECCTE
 - 3 exemplaires à chaque entreprise adhérente
 - 1 exemplaire aux partenaires nationaux et aux parlementaires

> Observatoire et Chiffres clés

La fédération a publié la 7^{ème} édition de l'Observatoire des entreprises d'insertion, en juin 2015. Cette édition livre une analyse détaillée de l'évolution de l'activité des entreprises d'insertion de la fédération entre 2011 et 2013. Elle apporte également différents éclairages sur le statut des entreprises d'insertion - SCOP ou SAS, la perception des salariés en insertion sur leur parcours, la formation dans les ETTi, les clauses sociales ou encore les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), avec les contributions à cette publication de plusieurs experts : Patrick Lenancker, président de la CG SCOP, Marie Avenel et Véronique Rémy de la DARES, Pascale d'Artois, directeur général du FAF.TT, Hugues Sibille, président du Labo de l'ESS ou encore Damien Boulanger et Benoit Caume, avocats.

En parallèle, la fédération publie chaque année, depuis maintenant 5 ans, les chiffres clés des entreprises d'insertion. L'édition 2015, qui résulte de la collecte et du traitement des données économiques et sociales 2014 des entreprises adhérentes à la fédération, réalisés avec l'appui des fédérations régionales, est parue en novembre 2015.

En complément des chiffres clés nationaux, la fédération a accompagné, pour la 3^{ème} année consécutive, les fédérations régionales dans la réalisation de leur plaquette régionale chiffres clés. Elle a proposé, en 2015, un découpage par nouvelles grandes régions pour ces plaquettes, anticipant ainsi la réforme territoriale du 1^{er} janvier 2016.

En région - 10 plaquettes Chiffres clés régionales réalisées :

Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Bretagne, Centre-Val de Loire, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Normandie, PACA et Pays de la Loire.



Tirage et diffusion

Observatoire 2014 - Impression à 2 000 exemplaires

Routage de 1 600 exemplaires début juillet :

- > 500 aux entreprises adhérentes
- > 600 aux fédérations régionales pour diffusion auprès de leurs partenaires en région
- > 500 aux partenaires nationaux : institutionnels, économiques, sociaux, réseaux de l'IAE et de l'ESS, etc.

Chiffres clés nationaux

Impression à 3 000 exemplaires

Routage de 2 000 exemplaires début décembre :

- > 500 aux entreprises adhérentes
- > 1 000 aux fédérations régionales pour diffusion auprès de leurs partenaires en région
- > 500 aux partenaires nationaux

> Nouveau code de la commande publique : les achats socialement responsables vont-ils enfin décoller ?

Avec plus de 200 milliards d'investissement chaque année, la commande publique représente un puissant levier pour faciliter l'insertion des personnes en difficulté et lutter contre l'exclusion.

Pourtant, alors que la France dispose d'outils juridiques pour intégrer des critères sociaux et d'insertion professionnelle dans les marchés publics depuis plus de 10 ans, seuls 6,1 % des marchés publics en 2015 comportaient une clause sociale. En février 2014, le Conseil européen adopte une nouvelle directive européenne relative aux marchés publics que les Etats membres doivent transposer au plus tard le 18 avril 2016. La France décide d'engager une refonte de l'architecture des textes existants en un code de la commande publique et lance en début d'année 2015 une consultation sur le projet d'ordonnance.

La fédération a porté avec les principaux réseaux de l'IAE (Coorace, Fnars, Envie et Emmaüs) et du Handicap (Unea, le réseau des Gesat, Unapei, APF) une contribution commune sur le projet d'ordonnance dans l'objectif de marquer l'importance du développement d'une commande publique plus qualitative en faveur de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.

L'ordonnance relative aux marchés publics a été publiée le 23 juillet 2015. Elle reprend les grands principes de la clause sociale de l'ancien code et introduit les marchés réservés à l'IAE, mesure à laquelle la fédération s'était opposée dès le projet d'ordonnance au motif que le principe de réservation de marchés renvoie au secteur non marchand de l'IAE et qu'il ne correspond pas au modèle des Ei/ETTi qui s'inscrit dans le secteur marchand concurrentiel.

La fédération a travaillé en étroite collaboration avec Alliance Villes Emploi et ses partenaires (la DGEFP, l'ObsAR, le MEDEF, l'OEAP, l'USH et des réseaux de l'IAE) pour décrypter les enjeux des nouveaux textes. Plusieurs propositions ont également été faites sur le projet de décret pour améliorer les conditions d'exécution de la clause sociale et encourager la prise en compte de la qualité des pratiques sociales en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté.

La fédération a enclenché en 2015 un travail d'information sur les impacts économiques et sociaux de la commande publique en rencontrant les associations de collectivités territoriales : AdCF, ARF, ADF et France Urbaine. Le travail de pédagogie se poursuit en 2016 auprès des donneurs d'ordres publics pour que les Ei et ETTi deviennent des partenaires clés de l'achat public socialement responsable.

> Europe : l'importance d'un réseau européen d'entreprises sociales d'insertion

Le 4 juin 2015, 22 membres d'ENSIE venus de 18 pays différents se sont réunis lors de la rencontre de l'Assemblée Générale d'ENSIE à Barcelone.

La fédération des entreprises d'insertion est membre du Conseil d'administration d'ENSIE. Le réseau a pour mission de promouvoir le modèle des entreprises sociales d'insertion au sein de l'Union européenne et auprès des institutions de la Commission. Il agit pour une meilleure prise en compte de l'inclusion sociale dans les politiques européennes et facilite les échanges de bonnes pratiques entre les pays membres. En 2015, les chantiers prioritaires ont été la transposition de la directive marchés publics et les travaux sur l'impact social.

> Politique de la ville

Plus de 50 % des entreprises d'insertion sont installées en territoires urbains et développent des activités génératrices d'emplois pour les personnes éloignées du marché du travail, notamment en direction des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour développer les solutions d'insertion dans les territoires urbains et répondre aux enjeux de mutations économiques et sociales, les entreprises d'insertion ont vocation à être davantage inscrites dans les nombreuses sphères de la politique de la ville (contrats de ville, politique de renouvellement urbain et d'entrepreneuriat dans les quartiers). A ce titre, la fédération des entreprises d'insertion a rencontré les acteurs de la politique de la ville pour rappeler le potentiel que représentent les Ei et ETTi qui s'implantent dans les territoires ciblés à la fois pour valoriser l'entrepreneuriat social auprès des jeunes et offrir une solution de parcours d'insertion pour les publics fragilisés.



Actions clés

- > Rencontre avec Myriam El Khomri, alors secrétaire d'état à la ville, pour rappeler la mobilisation des Ei et ETTi pour l'insertion et l'emploi dans les quartiers
- > Contribution au groupe de travail de l'ANRU sur la modernisation de la charte d'insertion dans les opérations urbaines du NPNRU
- > Rencontres d'entreprises implantées en quartiers de la politique de la ville : SCOPROBAT à Strasbourg, ETTi Eureka à Marseille, Self Interim Bondy

- > Participation aux travaux de l'Union Sociale pour l'Habitat : améliorer la mise en œuvre des clauses d'insertion, identifier les besoins en embauches et en prestations des organismes Hlm
- > Stand et intervention au colloque « Emploi et développement économique des quartiers : les organismes Hlm partenaires » organisé par l'USH et la Caisse des dépôts le 7 avril 2015
- > Cartographie des Ei/ETTi implantées en politique de la ville ou à proximité en partenariat avec le CGET

> EA-Ei : une coopération enclenchée

Partant du constat que de nombreuses entreprises d'insertion ont des relations avec les structures du handicap, la fédération des entreprises d'insertion a proposé aux réseaux qui s'étaient mobilisés sur la contribution commune relative aux marchés publics d'approfondir les coopérations existantes entre les structures de l'IAE et du handicap.

La fédération des entreprises d'insertion a mis en place un groupe de travail constitué des réseaux CHANTIER école, Fnars, Envie, APF, Unapei, Unea et du réseau Gesat. Une enquête a été diffusée en juillet 2015 à l'ensemble des adhérents des réseaux participants et a permis de recueillir un état des lieux des coopérations économiques et sociales existantes entre les deux secteurs. Plus de 400 structures y ont répondu dont plus de 200 réponses apportées par les Ei/ETTI et EA.

La fédération des entreprises d'insertion s'est particulièrement intéressée aux relations entre les Ei/ETTI et les EA. Elles sont riches, diverses et démontrent que

les deux modèles ont un positionnement marché proche et des coopérations renforcées sur les pratiques sociales ; ce qui est confirmé par la réalité de la proximité des publics, plus de 82 % des Ei/ETTI déclarent accompagner régulièrement des salariés en insertion vers le dispositif du handicap.

La fédération a choisi de valoriser les dynamiques de coopérations EA-Ei au sein du premier numéro des cahiers de l'Observatoire. Le cahier publié en février 2016 reprend les grandes tendances du secteur, les perspectives, et est enrichi de témoignages de coopérations réussies entre les EA et les Ei. C'est un outil qui a vocation à vivre sur les territoires et servir de support pour organiser des rencontres régionales en 2016.

L'enquête démontre que les collaborations entre les deux modèles existent déjà sur le terrain et qu'elles ont vocation à se renforcer, c'est le sens du message qu'est venu exprimer Sébastien Citerne, Directeur général de l'Unea lors de sa participation au séminaire de rentrée de la fédération des entreprises d'insertion.



> La fédération construit des alliances durables

Dans l'objectif de renforcer ses alliances avec l'écosystème, la fédération s'implique auprès des partenaires clefs des entreprises d'insertion. Ce travail commun peut se traduire par des échanges permanents, comme par exemple avec la CFDT ou l'UNML. Pour d'autres, cela passe par une adhésion formelle, comme avec le Medef, France active ou encore Admical. Certaines de ces adhésions ont un lien direct avec les filières comme celles à l'Institut de l'économie circulaire ou à Amorce.

La fédération est également au Conseil d'administration de l'Avisé, et en discussion régulière avec CHANTIER école et l'UNAI pour l'insertion par l'activité économique et l'UNEA, le Mouves, la CGSCOP pour l'économie sociale et solidaire.

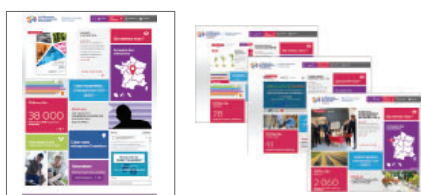
> Service juridique mutualisé

Le partenariat avec CHANTIER école est monté en puissance au cours de l'année 2015. Nos deux réseaux, après 5 années de convention et d'habitudes régulières de travail, ont instauré une relation solide et de confiance, appuyée sur une vision commune de l'IAE. Ce socle politique était un préalable indispensable à toute mutualisation « technique ». Le service juridique en est la première traduction, il est installé à Nantes, avec un chargé de mission juridique, à temps plein partagé entre les deux réseaux. La fédération Pays-de-la-Loire assure le pilotage opérationnel de ce service, sous la direction du siège.

Accompagner

> Site internet : tout a changé sauf l'adresse www.lesentreprisesdinsertion.org

Le site internet de la fédération a fait peau neuve en 2015 : graphisme renouvelé, ergonomie revisitée, accès repensés pour faciliter la navigation des internautes... La réalisation de ce site, qui abrite en son sein le site national et les 13 sites régionaux développés sur le même modèle, s'est déroulée de mars à juin 2015. Les fédérations Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie et Pays de la Loire ont été parties prenantes du groupe de travail qui s'est mis en place pour piloter les différentes étapes de ce projet : de l'élaboration du cahier des charges pour choisir le prestataire au suivi du développement et des tests, après avoir déterminé les spécifications graphiques et techniques ainsi que l'arborescence commune aux différents sites.



Les membres de l'assemblée générale ont pu voir en avant-première le résultat de ce projet avec une page d'accueil qui privilégie une entrée par cible (grand public, porteurs de projet, clients et partenaires des entreprises d'insertion...), six grandes rubriques (la fédération, actualités, publications, espace presse, annuaire des entreprises, offres d'emploi) qui constituent l'ossature des différents sites développés, ou encore les différentes fonctionnalités mises en place pour relayer un contenu spécifique sur les réseaux sociaux ou encore partager des contenus entre dif-

férents sites. Le site national a été mis en ligne le 1^{er} septembre. Le mois suivant, la fédération a lancé sa newsletter. Celle-ci paraît chaque 1^{er} mercredi du mois et s'adresse au plus grand nombre - chefs d'entreprise d'insertion et d'entreprises de travail temporaire d'insertion, porteurs de projet, responsables politiques, collectivités territoriales, entreprises et branches professionnelles, partenaires sociaux, fondations et banques... Objectif : faire découvrir ce que sont et font les entreprises d'insertion, leur action, leur environnement...

Plusieurs journées d'accompagnement à la prise en main de ce nouvel outil se sont parallèlement déroulées pendant cette période : le 2 septembre auprès des membres du groupe de travail et futurs administrateurs de site(s), le 7 septembre auprès des permanents de la fédération Pays de la Loire, le 14 septembre auprès

des permanents du siège et le 25 octobre auprès des permanents de la fédération Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. D'autres journées d'accompagnement à destination des permanents des régions sont prévues au premier semestre 2016 pour clore cette phase d'appropriation et mettre en ligne les différents sites régionaux.

En région

Les sites régionaux Bretagne, Normandie et Pays de la Loire ont rejoint la toile et le site internet national en octobre 2015. Les autres sites régionaux seront mis en ligne en 2016 en fonction de l'état d'avancement de chaque fédération régionale sur ce projet.

> Formation : une réforme, un outil



La réforme de la formation professionnelle a transformé en profondeur le paysage de la formation : création du compte personnel de formation, nouvelle gouvernance par les régions, réforme du financement... Ces exemples soulignent l'importance des changements. Mais comment aider l'entreprise à appréhender ces nouveaux dispositifs ?

En 2015, la fédération a mis en place, sur l'intranet, un espace dédié à la formation professionnelle continue. Volontairement très opérationnel, ce nouvel espace vise à diffuser une information simple, claire et facilement accessible tout en soulignant la particularité et les enjeux pour les Ei et ETTI. Composé de 4 rubriques complémentaires (généralités sur la formation professionnelle continue, dispositifs, financement et foire aux questions), l'espace répond à toutes les questions pratiques que peuvent se poser les entreprises en proposant un ensemble de fiches explicatives. Destiné à être enrichi au fur et à mesure avec les questions des adhérents mais aussi en lien avec l'actualité, ce nouvel espace fait écho à la volonté de la fédération de porter haut et fort les enjeux de la formation professionnelle pour et par les entreprises d'insertion.

Le site intranet en quelques chiffres

- > 800 comptes utilisateurs
- > 150 actualités/ressources publiées par an
- > 28 numéros d'Info'quinz parus
- > 4 évolutions majeures :
 - Refonte du système et de la gestion des cotisations sur intranet
 - Mise en place d'un moteur de recherche
 - Création d'une nouvelle rubrique « Mallette virtuelle » pour retrouver en quelques clics les fondamentaux de la fédération
 - Nouvel espace ressource formation professionnelle

> Qualité : de l'AFAQ Ei/ETTi à l'ISO 9001

Avec de nouvelles exigences comme l'identification des parties intéressées ou la notion de risque, les participants à la formation ISO 9001 organisée par la fédération ont eu la satisfaction d'apprendre que la nouvelle version 2015 de l'ISO 9001 se rapprochait encore un peu plus du référentiel AFAQ Ei/ETTi.

De là à tenter l'aventure de l'ISO ? C'est déjà le cas pour 35 entreprises de la fédération qui ont sauté le pas et utilisent un référentiel de certification ISO (9001 ou 14001 le plus souvent) comme 1,1 million d'entreprises à travers le monde. Alors ISO 9001 ou AFAQ Ei/ETTi ? Les deux référentiels sont calqués sur le même type d'exigences et apportent tous les deux la garantie d'une certification réalisée par un tiers indépendant mais l'ISO intègre toutes les activités de l'entreprise quand l'AFAQ Ei/ETTi limite son champ de certification à la gestion du parcours du salarié en insertion. Aussi, souvent les entreprises démarrent par le référentiel AFAQ Ei/ETTi avant d'aller plus loin et d'étendre le système de management de la qualité à l'ensemble de leur activité.

La fédération propose à ses adhérents un diagnostic qualité pour faire le point sur la situation de l'entreprise par rapport aux exigences du référentiel AFAQ Ei/ETTi et les accompagne tout au long de leur démarche. En 2015, ce sont trois formations à l'audit interne qui ont été organisées en région ou sur Paris pour permettre aux entreprises certifiées de mener à bien leur audit interne. Et deux journées de sensibilisation aux techniques de l'accompagnement qualité ont été proposées aux permanents de la fédération pour continuer à les outiller dans leur mission d'appui aux entreprises.



Chiffres clés sur les entreprises certifiées

- > **60 entreprises certifiées AFAQ Ei/ETTi** (dont 15 avec la double certification ISO 9001)
- > **30 entreprises en cours de certification**
- > **35 entreprises certifiées ISO 9001 et/ou ISO 14001**
- > Soit **110 entreprises** qui se sont lancées dans les démarches qualité.
- > **24 diagnostics qualité** réalisés en 2015 par la fédération

En région - Entrepreneuriat social, innovation et qualité



« Comment concilier l'entrepreneuriat social, l'innovation et la qualité dans les entreprises d'insertion ? », telle était la thématique de la table ronde organisée par les fédérations des entreprises d'insertion Pays de la Loire et Bretagne, le 10 novembre 2015, à Nantes. Universitaires, collectivités territoriales, entreprises d'insertion, organismes certificateurs sont venus échanger sur l'impact de la certification AFAQ Ei/ETTi en interne ; la reconnaissance de cette certification en externe ou encore la place de l'innovation dans un système régit par des procédures ou les liens entre qualité et marchés publics. A l'issue de ces échanges, l'AFNOR a remis officiellement les certificats aux entreprises d'insertion bretonnes et ligériennes certifiées AFAQ Ei/ETTi en 2015.

> Guide ESS – ESUS

La loi sur l'économie sociale et solidaire ayant été adoptée le 31 juillet 2014, la fédération a publié dès l'automne 2014, en collaboration avec le Mouves, un premier guide de décryptage et d'explication des enjeux de la loi pour les entreprises d'insertion et les entrepreneurs sociaux. Il a cependant fallu attendre le second semestre 2015 pour découvrir les décrets d'application et pouvoir entrer dans une phase de mise en œuvre concrète des dispositions de la loi.

Afin d'accompagner au plus près les adhérents dans cette étape, la fédération a publié un guide pratique en deux volets en novembre 2015. *Ce que la loi ESS change pour les entreprises d'insertion*. Un premier livret est consacré à la mise en application concrète de cette loi pour les entreprises d'insertion (comment obtenir l'agrément ESUS ? quelles sont les démarches à faire ?), et un second livret, réservé aux adhérents, propose aux entreprises sous statut commercial des exemples de dispositions statutaires permettant d'être conformes à la loi.

La mise en œuvre effective de la loi s'applique en 2016.



En région - Ateliers ESS

Après une première phase d'ateliers menés suite à l'adoption de la loi à l'automne 2014, consacré à une information plus générale sur la loi, 2015 a permis aux entreprises d'aller plus loin dans leur démarche de mise en conformité avec la loi ESS.

La fédération a mené 3 sessions d'information en région au deuxième semestre 2015, permettant à une trentaine d'adhérents de se préparer très concrètement à l'entrée en vigueur de la loi. Ces ateliers se prolongeront en 2016.

DOSSIER FILIÈRES

> Transition énergétique, un seul objectif : rester à la pointe !



Alors que la loi pour la transition énergétique pour la croissance verte était encore dans les cartons, la fédération des entreprises d'insertion avait déjà pris les devants en renforçant son accompagnement des adhérents des filières vertes.

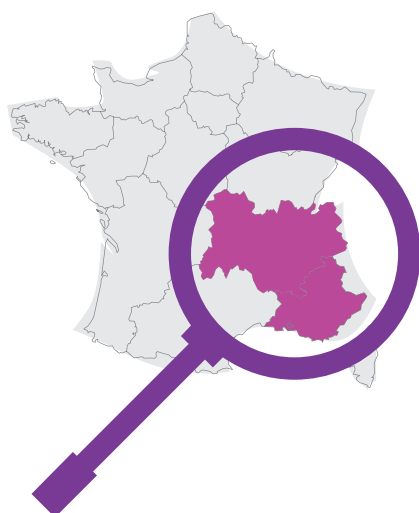
Un chargé de mission a été recruté en mars et 2 filières prioritaires identifiées pour les 12 premiers mois de la mission :



**Bâtiment
et rénovation énergétique**



**Déchets
et économie circulaire**



> 2 régions pilotes pour un périmètre national de mise en œuvre

Suite à un appel à projets lancé en 2014 pour sélectionner une région pilote pour cette mission, la candidature commune des fédérations Rhône-Alpes et PACA a été retenue. De par leur taille et expérience, ces deux régions représentaient un échantillon pertinent d'entreprises d'insertion sur les filières prioritaires visées. Ce mode opératoire s'est avéré très efficace pour recenser les besoins et développer des solutions collectives.

> Mise en œuvre

Le pilotage stratégique de la mission filières vertes est assuré par des permanents de la fédération des entreprises d'insertion (siège et fédérations régionales) et des dirigeants d'entreprises d'insertion adhérentes de divers secteurs.

La liste des membres du comité de pilotage est la suivante :

- **Xavier Braeckman**, délégué régional de la fédération des entreprises d'insertion Rhône-Alpes
- **Edouard de Colbert**, dirigeant de l'entreprise d'insertion Tremplin Bâtiment (69)
- **Olivier Dupuis**, secrétaire général de la fédération des entreprises d'insertion
- **Frédéric Ghossoub**, dirigeant de l'entreprise d'insertion Elise Marseille (13)
- **Elisabeth Hérail**, déléguée régionale de la fédération des entreprises d'insertion PACA
- **Mehdi Manna**, membre du Conseil fédéral et dirigeant de l'entreprise d'insertion IDé (25)
- **Jean-Philippe Rouchon**, chargé de mission filières vertes de la fédération des entreprises d'insertion.

Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2015, à Paris, Lyon puis Marseille.

La mission en chiffres

- > **11 visites individuelles** d'entreprises d'insertion et entretiens avec des dirigeants et le chargé de mission filières
- > **2 visites collectives** apprenantes de deux jours auprès d'entreprises d'insertion qui opèrent sur des centres de tri
- > **2 ateliers de travail** sur les enjeux de la rénovation énergétique dans le bâtiment et de l'économie circulaire : 50 participants
- > **1 journée de témoignages et d'échanges** consacrée à l'ingénierie territoriale de la gestion des déchets : 50 participants
- > **10 entreprises accompagnées** dans le cadre de projets de développement, de diversification, et d'essai
- > **1 partenariat** de représentation avec la fédération ENVIE
- > **3 contributions communes** avec Federec sur des décrets réglementaires
- > **20 réunions ministérielles de travail** sur les cahiers des charges des filières emballages et papiers avec des dirigeants d'entreprises d'insertion adhérentes

> Evènementiel

22 AVRIL 2015 - BOUC-BEL-AIR (BOUCHES-DU-RHÔNE)

1^{er} Comité de pilotage de la mission et visite de l'entreprise d'insertion D3E PACA (13)



JUILLET 2015

1^{ère} newsletter Bâtiment et rénovation énergétique (150 destinataires)

AOÛT 2015

1^{ère} newsletter Economie Circulaire (250 destinataires)

29 SEPTEMBRE 2015

Salon des eco-entrepreneurs (CCI Marseille Provence)



12 JANVIER 2016 - PARIS (75)

Journée « Ingénierie territoriale de la filière déchets » avec les interventions de Zero Waste France, du SMICVAL (33), de la ville de Miramas et de l'entreprise d'insertion JURATRI



9 ET 10 JUILLET 2015 AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES

Visites et entretiens individuels avec les dirigeants des entreprises d'insertion :

- > E.J.A (bâtiments, nettoyage, espaces verts, encombrants), Clermont-Ferrand (63)
- > DSL 42 (bâtiment), Rive-de-Gier (42)
- > C3R (économie circulaire), Riorges (42)
- > EVE Valorisation (économie circulaire), Domerat (03)
- > OASURE (phytoépuration et espaces verts), Saint-Just-Saint-Rambert (42)
- > Penelope Ulysse (collecte, tri et vente de textile), Montluçon (03)



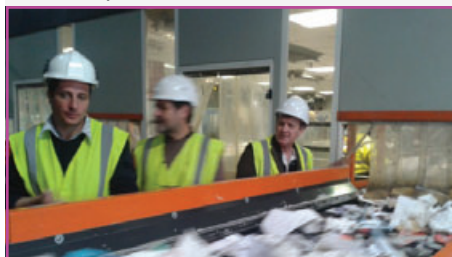
3 NOVEMBRE 2015

Journée de l'achat responsable – Lyon (69)



9 ET 10 NOVEMBRE 2015 DUNKERQUE (NORD)

Visite apprenante des centres de tri de l'entreprise d'insertion TRISELEC (59)



DÉCEMBRE 2015

Publication de la 3^{ème} et dernière Fiche Parcours du Guide du bâtiment et de la rénovation énergétique

> Représentation

Les entreprises d'insertion ont été pionnières et continuent à l'être en matière de collecte, tri, réemploi, réutilisation et valorisation des déchets. Il était donc indispensable qu'elles soient représentées aux côtés des fédérations professionnelles de branche pour défendre une autre manière de faire, qui conjugue efficacité économique et finalité sociale.

En 2015, la fédération des entreprises d'insertion a accentué ses efforts en matière de représentation du modèle « entreprise d'insertion » au sein du ministère en charge des activités liées aux déchets (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer), des comités de filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) et des associations de collectivités territoriales et intercommunalités (AMORCE, Cercle National du Recyclage). Dans la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques spécifiquement, la fédération des entreprises d'insertion compte parmi ses adhérents un grand nombre d'entreprises de la fédération ENVIE, ce qui a permis de créer des synergies autour de l'insertion.

A partir de 2016, la fédération des entreprises d'insertion entend renforcer sa présence dans ces instances de réflexion, de travail et de décision et témoigner des impacts sociaux et environnementaux des entreprises d'insertion.



Les entreprises d'insertion au cœur des états généraux de l'économie circulaire

La fédération Ile-de-France s'est mobilisée pour représenter les 35 entreprises d'insertion franciliennes de la filière « économie circulaire » lors de l'événement organisé par la Mairie de Paris, les 14, 15 et 16 septembre 2015 : trois jours de conférences, débats, expositions pour sensibiliser acteurs et partenaires aux enjeux du développement durable et de la gestion des déchets... L'occasion aussi de valoriser les entreprises d'insertion positionnées sur la collecte, le tri et le réemploi, parfois depuis longtemps.

La fédération Ile-de-France a d'ailleurs conçu une brochure qui répertorie, sous forme de fiches descriptives, les entreprises de l'économie circulaire de la région et leurs spécificités. Brochure qu'elle a présentée et diffusée lors des états généraux sur son stand.

Parmi les autres temps forts, le dirigeant de l'entreprise d'insertion Nouvelle Attitude a animé la table ronde « Économie circulaire et emploi en insertion ». Cinq entreprises d'insertion ont quant-à-elles présenté à une centaine de participants leurs activités, leurs métiers et leur implication dans l'économie circulaire. Un film, réalisé par la fédération régionale, est venu illustrer leurs propos en conclusion.

Un bel événement pour les entreprises d'insertion du secteur !

> Journée ETTi 2015 : le rendez-vous des « médiateurs » du travail temporaire



La journée ETTi s'est tenue le 1^{er} juillet 2015. Elle a réuni près de 65 participants et a été à nouveau un lieu d'échanges, de rencontres et d'initiatives. Les partenaires du travail temporaire d'insertion étaient présents : Prism'emploi, Pôle emploi, le FAF.TT et la DGEFP.

Plusieurs initiatives présentées ont révélé les opportunités d'action des ETTi sur les territoires, c'est-à-dire quand les agences deviennent des « médiateurs ».

SELF INTERIM, par exemple, représente un acteur économique au plein cœur de quartiers « difficiles » de Seine-Saint-Denis. Les approches transverses avec les partenaires et la mairie de Bondy permettent de prendre en compte l'ensemble des facteurs d'exclusion et d'y travailler.

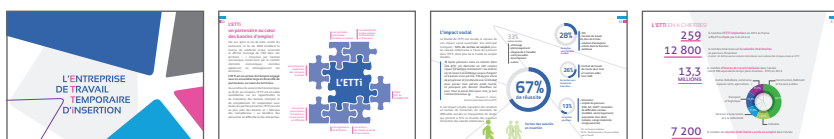
La deuxième initiative prend la mesure des difficultés de mobilité des salariés en insertion, l'un des principaux freins à l'insertion professionnelle que rencontrent les intérimaires de l'ETTi STIL à Limoges. La facilitation d'acquisition ou de location de véhicules a permis à de nombreux intérimaires d'accepter des missions plus éloignées.

Enfin, ID'EES INTERIM a mis en avant son rôle de médiation entre les partenaires locaux de l'emploi.

> Un guide de référence de l'ETTi

La fédération a réalisé en fin d'année le guide de « L'entreprise de travail temporaire d'insertion », en partenariat avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), Pôle emploi, Prism'emploi, le FAF.TT et le Crédit Coopératif.

Ce guide décrypte le modèle de l'ETTi souvent méconnu et pourtant efficace pour favoriser l'insertion durable de personnes éloignées du marché du travail. Il est le fruit de plus de 6 mois de travail débuté au sein de la commission ETTi, élargi ensuite aux partenaires de la fédération. Entre définitions, schémas, paroles d'experts et témoignages d'entrepreneurs, ce guide pose le cadre de référence de l'ETTi, tant pour la profession que pour les institutionnels. Christiane Demontès, Présidente du Conseil national de l'insertion par l'activité économique, le souligne dans son Edito, ce guide « en associant toutes les parties prenantes, pose un cadre de référence partagé pour ce modèle d'entreprise ».



Diffusion du guide imprimé à 7 000 exemplaires et diffusé à

- > 2 000 exemplaires à Pôle emploi
- > 150 exemplaires à la DGEFP et à l'ADF
- > 100 exemplaires à Prism'emploi, au FAF.TT et à Alliance Villes Emploi
- > 50 exemplaires au Crédit Coopératif, au Fastt et au MEDEF
- > 40 exemplaires aux associations régionales des missions locales
- > 80 exemplaires aux fédérations régionales des entreprises d'insertion pour diffusion auprès de leurs partenaires en région
- > 3 exemplaires aux ETTi de la fédération
- > 1 exemplaire aux ETTi non membres

> Le Fonds de garantie : efficacité économique et finalité sociale garantis !

Le Fonds de Garantie Mutuelle des Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (FGMEII), géré conjointement avec le Crédit Coopératif et France Active, permet aux ETTi adhérentes à la fédération des entreprises d'insertion de bénéficier de la garantie financière obligatoire. Celle-ci a pour rôle de couvrir les risques portant sur la masse salariale en cas de défaillance. Le montant de la garantie financière, fixé par la loi, est égal à 8 % du dernier chiffre d'affaires annuel publié par l'entreprise avec un montant minimum fixé par décret à 120 680 € en 2015, révisé annuellement. Un Comité d'engagement composé de chefs d'entreprises et des partenaires financiers délibère sur l'octroi de la caution mutuelle, apporte une dimension de conseil par ses recommandations et observations et veille à minimiser le risque de défaillance.

Les principales décisions du Comité d'engagement en 2015

- > Recapitalisation
- > Suivi renforcé des créations d'entreprises
- > Mise en place de plans de développement
- > Préconisations de diagnostics Qualité
- > Respect de l'exclusivité des publics

30 ETTi

ont bénéficié de la **garantie financière**, dont 28 ETTi existantes et 2 ETTi en démarrage

EN REGION



> Inventer de nouvelles manières de coopérer en Alsace

Une quinzaine de structures de l'économie sociale et solidaire d'Alsace s'engagent dans la création d'un lieu partagé à l'horizon 2017, pour réinventer leurs offres de services et leurs modèles économiques.

« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... », adage qui pourrait résumer la naissance, en 2015, du projet coopératif KaléidosCOOP, qui rassemble l'Ursiea, la CRESS, la Maison de l'Emploi de Strasbourg, l'ADIE, Alsace Active, etc.

Prises individuellement, chacune de ces structures est confrontée à des enjeux de pérennité, à plus ou moins long terme. Celles-ci ont donc opté pour une stratégie de développement plutôt qu'une stratégie défensive : elles travaillent ensemble à des perspectives, coopérations et mutualisations pour un nouvel élan.

L'aménagement du site de l'ancienne COOP d'Alsace au Port du Rhin présente bien des atouts et pourrait être l'écrin de ce projet : un lieu industriel, dans un quartier populaire, et sur l'axe de rénovation urbaine franco-allemand. Bref, un lieu emblématique pour contribuer au développement économique, social et solidaire du territoire !



> L'Aquitaine à la rencontre des entreprises d'insertion du Québec

Une délégation du GARIE s'est rendue au Québec, du 18 au 24 octobre, afin de rencontrer Technobois, l'entreprise d'insertion initiatrice de ce partenariat, et trois autres entreprises membres du collectif des entreprises d'insertion québécoises.

Le groupement fédère 50 adhérents (sur 54 entreprises d'insertion) qui salarient pour une durée de 6 mois plus de 3 000 salariés en parcours (dont 72% âgés entre 16 et 35 ans, et 39% de migrants), et 1 000 permanents. Leur modèle économique est différent de celui des entreprises d'insertion françaises ; 50% de leurs ressources économiques sont générés par la vente de produits et services.

Le volet formation est apparu exemplaire à la délégation du GARIE. Mélange intégré de formation scolaire, de compétences professionnelles et de formation en milieu de travail, il favorise l'insertion professionnelle avec un taux en emploi de plus de 75% et permet souvent aux jeunes d'accéder à des passerelles vers l'éducation plus formelle.

Enfin, le GARIE a pu observer les logiques de coopération et de transversalité à l'œuvre, avec par exemple, le lien entre la commission scolaire et les entreprises d'insertion, une coopération qui reconnaît les entreprises d'insertion comme modèle alternatif de formation.

> Une nouvelle fédération régionale à l'image de la grande région

Les adhérents des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, réunis en Assemblée générale extraordinaire à Montpellier le 4 décembre 2015, ont officiellement constitué la première fédération grande région.

L'accompagnement juridique de la fédération nationale, l'appui du conseil de surveillance et de régulation et la mobilisation des salariés dans chacune des régions ont permis la constitution de cette nouvelle fédération régionale à la couverture territoriale plus étendue.

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 décembre, le président de la fédération des entreprises d'insertion Languedoc Roussillon, Yves Bailleux Moreau, a vivement remercié le président de Midi Pyrénées, Dominique Garnier, ainsi que le président de la fédération, Kenny Bertonazzi, pour le travail en commun engagé depuis juillet 2015. Ainsi donc la fédération LRMP a été en ordre de marche dès le début de l'année 2016.

Le Conseil d'administration élu est composé de 15 membres, à parité femmes/hommes, avec une représentation équilibrée des 2 anciennes régions. De nouvelles entreprises ont d'ores-et-déjà fait acte de candidature pour le Conseil d'administration qui passera de 15 membres à 25 membres en 2016.



> Rencontres CIP en région Centre-Val de Loire

La fédération des entreprises d'insertion Centre-Val de Loire organise depuis 2012 « Les rencontres CIP » destinées aux structures d'insertion par l'activité économique de la région. A chaque rencontre : un thème spécifique abordé par un consultant extérieur et un temps d'échanges entre les participants.

Au regard de l'intérêt grandissant pour ces rencontres, trois ont eu lieu en 2015 : une première sur « L'accompagnement socio professionnel : du CIP au Coach d'insertion » dont l'objectif était d'intégrer une méthode d'accompagnement des salariés en parcours d'insertion favorisant automatisation et efficacité : comprendre le « coaching » et le « job-coaching », créer un outil collectif de diagnostic personnalisé, etc. Deux autres rencontres ont eu pour thème « Lutter contre l'illettrisme et développer l'acquisition des compétences clés dans les structures de l'IAE ». Cette thématique se poursuivra autour d'ateliers, au 1^{er} semestre 2016.

> Lancement d'une plate-forme de professionnalisation insertion en Normandie

L'État a sollicité en 2015 l'Inter Réseaux de l'Insertion (IRI) qui rassemble l'ensemble des réseaux de l'insertion sociale et de l'IAE présents en Haute-Normandie, pour étudier la faisabilité d'une plate-forme de professionnalisation insertion à destination des salariés en insertion en Seine-Maritime.

Cette plate-forme a pour objectif de favoriser la mise en œuvre de formations collectives et individuelles à destination des salariés en parcours dans une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), pour leur permettre de se qualifier et de s'insérer durablement dans le métier de leur choix et de développer en parallèle une ingénierie de formation.

Suite à une première étude de faisabilité visant à répertorier les différentes initiatives existantes en France réalisée par l'URIOPSS, la fédération des entreprises d'insertion Normandie a été mandatée pour réaliser la préfiguration de cette plate-forme qui a permis de mobiliser les partenaires incontournables de la formation et de l'emploi (Etat, Région Haute-Normandie, OPCA, Pole emploi, Département, etc.).

Pour garantir le bon fonctionnement de cette plate-forme, la fédération Normandie souhaite désormais former les chargés d'insertion ou d'accompagnement des SIAE à l'ingénierie de formation pour qu'ils soient de véritables « relais des demandes de formation des salariés en insertion ». De même, des actions de formations de base ont déjà été inscrites et prises en charge par le Plan Régional de Formation.

80 SIAE sont impliquées dans cette plate-forme, représentant plus de 1 000 ETP insertion au niveau départemental.

> RSE et achats socialement responsables à l'honneur dans plusieurs régions

Les fédérations régionales Franche-Comté, Limousin, Lorraine ou encore PACA ont mené différentes actions pour développer les liens entre entreprises d'insertion, collectivités et entreprises locales en vue de susciter de nouveaux partenariats, vecteurs d'activités et d'emplois pour les salariés en parcours d'insertion.

• Colloque « Emplois et Achats Responsables » en Lorraine

La fédération des entreprises d'insertion Lorraine, en partenariat avec les services de l'État (UT 88, DIRECCTE), Pôle Emploi, la Maison de l'Emploi d'Épinal Remiremont et FACE Vosges, a organisé un colloque « Emplois et Achats Responsables : des partenariats innovants pour un développement local durable dans les Vosges », le 22 septembre 2015, à Épinal. Objectif : réfléchir avec les dirigeants d'entreprise, collectivités, réseaux, professionnels de l'emploi, de la formation et de l'insertion à des pistes concrètes qui dynamisent les territoires, en termes d'emploi et d'activité économique.

Trois tables rondes ont permis d'aborder tour à tour les RH et le recrutement de compétences, les démarches d'achats responsables ou encore les clauses sociales dans les marchés publics. Ce colloque a rassemblé une soixantaine de participants.

• Rencontres ESSpresso en Limousin

Organisées sous forme de salons d'affaires, ces rencontres ont pour triple objectif de promouvoir l'offre de biens et de services des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) de la région, de soutenir leur activité et d'encourager les projets innovants à travers des coopérations inter-entreprises.

Chaque édition d'ESSpresso rassemble une quarantaine de participants issus de l'ESS et du monde économique classique. Lancés fin 2015, en partenariat avec la CRESS, ces rendez-vous d'affaires se prolongeront en 2016.



• Représentation à de nombreux événements en PACA



Salon des éco entrepreneurs 2015, participation aux travaux du Medef, adhésion à la Cgpm et à la CRESS, stand au salon RSE, participation aux réunions du Club RSE, rencontre avec la Logirem... La fédération PACA a participé à de nombreux événements en 2015 afin de faciliter le développement de partenariats entre ses adhérents et les entreprises du territoire. L'objectif poursuivi

était double : favoriser le placement en emploi des personnes en parcours d'insertion et déclencher des rendez-vous d'affaires permettant aux adhérents d'encore mieux se faire connaître et d'étoffer leur réseau de partenaires.

• Démarche partenariale sur la RSE en Franche-Comté

Suite à l'appel à projets lancé par le Conseil régional pour informer et sensibiliser les entreprises franc-comtoises à la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), la fédération Franche-Comté accompagne ses adhérents sur cette thématique, avec l'appui d'une consultante externe.

Débutée fin 2015, cette action se décline sous la forme d'ateliers collaboratifs et permet d'aborder la RSE sous tous les angles : valeurs, relation clients/fournisseurs, enjeux économiques et sociaux, pratiques environnementales... autant de sujets que les entreprises d'insertion franc-comtoises continueront d'approfondir en 2016 avec la poursuite de ces ateliers.

VIE FEDERALE

Animer

> Instances

Conseil fédéral :

En 2015, les membres du Conseil fédéral se sont réunis à six reprises (les 4 février, 25 mars, 20 mai, 23 septembre, 4 novembre et 16 décembre). Parce que le Conseil fédéral est un lieu de décision, mais aussi et avant tout un lieu d'échanges et de débats, parce qu'il est un vivier de compétences et d'expériences qui fait la richesse de la fédération ; le Conseil fédéral a mis en place des ateliers de travail à plusieurs reprises.

Par ailleurs, le Conseil fédéral a reçu plusieurs intervenants extérieurs : notamment Marie-Claire Carrère-Gée, Présidente du Conseil d'orientation pour l'Emploi (COE) pour présenter le rapport sur « l'éloignement durable du marché du travail » ; Sébastien Citerne, Directeur général de l'Unepa, pour présenter les modèles EA et Esat ; ou encore l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), représentée par Serge Kroichvili, Délégué général et Hervé Hénon, secrétaire, pour échanger sur le dispositif Garantie Jeunes.

Bureau fédéral :

Les membres du Bureau fédéral se sont réunis physiquement et à distance à neuf reprises en 2015 (les 13 janvier, 3 février, 24 mars, 14 avril, 19 mai, 21 septembre, 13 octobre, 18 novembre et 15 décembre). Tout au long de l'année, les élus ont travaillé sur les sujets chauds de l'actualité 2015 et ont réfléchi aux axes stratégiques et politiques de la fédération. On citera par exemple, l'accord-cadre Pôle emploi, la réforme des marchés publics, la mise en place de la modulation, la Garantie Jeunes, les élections régionales, mais aussi des sujets liés à la vie de la fédération, comme les cotisations, les mandats politiques, l'impact de la réforme territoriale, les nouveaux outils de communication de la fédération, le plan stratégique fédéral...

Assemblée générale :

L'Assemblée générale de la fédération s'est tenue le 30 juin 2015 au Crédit Coopératif à Nanterre et a réuni près de 100 personnes. Pour ce premier exercice en tant que « fédération des entreprises d'insertion », ce rendez-vous a été placé sous le signe du partage, de l'échange et de la prospective. Pierre Gattaz, Président du Medef et Hugues Sibille, Président du Labo de l'ESS sont venus partager leur vision de l'entreprise d'insertion de demain. Cette Assemblée générale a aussi consacré un temps aux nouveaux outils de communication de la fédération. Enfin, d'un point de vue plus statutaire, 6 résolutions ont été soumises au vote des entreprises adhérentes de la fédération et toutes ont été adoptées.



Le Conseil fédéral en chiffres

- > 42 conseillers fédéraux (dont 21 membres-entreprises élus et 21 membres-régions désignés)
- > 1 Président
- > 6 Conseils fédéraux
- > 4 interventions externes
- > 20 votes en séance
- > 61% de taux de présence des élus

Le Bureau fédéral en chiffres

- > 12 membres (dont 1 Président et 2 Vice-Présidents)
- > 9 Bureaux fédéraux (dont 6 Bureaux physiques et 3 Bureaux à distance)
- > 70% de taux de présence des élus

L'Assemblée générale en chiffres

- > 93 présents
- > 3 intervenants extérieurs
- > 6 résolutions mises au vote
- > 277 votants
- > 59 % de taux de participation aux votes

> Mise en place du Conseil de Surveillance et de Régulation

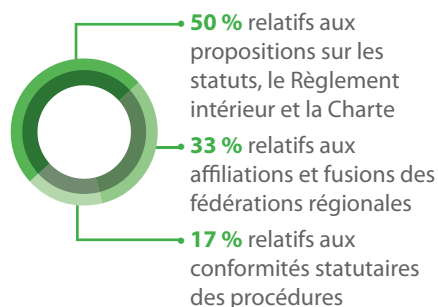
Comme prévu dans les nouveaux statuts adoptés lors du Congrès de Montpellier en octobre 2014, le Conseil de Régulation et de Surveillance a été mis en place.

Les compétences du CSR sont les suivantes :

- > Arbitrage des conflits internes et des litiges
- > Avis sur la conformité statutaire des décisions des instances
- > Avis sur les modifications des statuts, du Règlement intérieur et de la Charte
- > Avis sollicité à chaque fois que cela est prévu par les statuts de la fédération

Le Conseil de Surveillance et de Régulation s'est réuni physiquement à 3 reprises : le 4 février, le 24 février 2015 ainsi que le 12 mai 2015 et a également proposé des avis par le biais d'échanges numériques. Une adresse mail à destination des adhérents et des élus a été mise en place : csr@lesentreprisesdinsertion.org

Répartition des 8 avis du CSR en 2015 :





> Séminaires

Une quarantaine de salariés permanents, répartis sur tout le territoire métropolitain, accompagnent le développement et la promotion des Ei/ETTi et constituent une ressource experte et engagée. L'élaboration collective du plan stratégique fédéral « Grandir ensemble » pose dorénavant un cadre commun pour articuler les actions avec plus de cohérence et de force au service des adhérents. Les deux séminaires annuels ont été l'occasion de s'en saisir et de plancher sur du concret !

Le séminaire de rentrée

Le 22 septembre, un séminaire de rentrée a réuni près de 30 permanents de la fédération, mais aussi 9 membres du Bureau fédéral. Ce séminaire croisait permanents et élus, dans la logique d'une implication renforcée des permanents aux réflexions politiques. Ce séminaire de rentrée a été l'occasion d'accueillir l'UNEA sur la coopération et les liens entre les modèles EA/Ei et de poser les bases d'une refonte des modes d'animation du travail en réseau et d'un accueil pour les nouveaux membres et permanents de la fédération.

Le séminaire des permanents

Un second séminaire, exclusivement réservé aux permanents, a été organisé les 24 et 25 novembre 2015, il a réuni 21 participants. Ces deux jours de travail ont été consacrés à l'amélioration de notre fonctionnement collectif sur la base des premières réflexions du séminaire de septembre. Le menu était dense, avec un travail en ateliers : élaboration d'un format totalement repensé pour la réunion des permanents, création du « fil rouge » pour installer une communication permanente, modalités d'accueil des nouveaux permanents et membres, réflexion pour le prochain séminaire permanents / élus et contribution pour la charte rénovée.

Les permanents en 2015

- > 44 permanents (dont 34 répartis dans 20 régions et 10 au siège)
- > 3 réunions des permanents de 1,5 jour
- > 2 séminaires de travail de 2 jours

> Adhérents

Grâce à l'effort collectif des élus, des permanents mais aussi des adhérents, la fédération compte, en 2015, 495 adhérents, soit 508 entreprises.

Répartition des adhérents par région en 2015

Alsace	24
Aquitaine	21
Auvergne	24
Bourgogne	26
Bretagne	30
Centre-Val de Loire	19
Champagne-Ardenne	6
Franche-Comté	22
Ile-de-France	59
Ile de la Réunion	1
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	35
Limousin	11
Lorraine	29
Nord-Pas-de-Calais	19
Normandie	26
Pays-de-la-Loire	40
Picardie	13
Poitou-Charentes	9
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	32
Rhône-Alpes	49

La fédération : un réseau dynamique et vivant

En 2015, 42 entreprises (dont 38 Ei et 4 ETTi) ont rejoint la fédération des entreprises d'insertion. Parmi elles, 31 entreprises créées en 2014 et 2015 (soit 74 % de créations d'entreprises) et 11 entreprises conventionnées depuis déjà plusieurs années.

Les régions les plus grandes comptabilisent le plus de nouvelles adhésions (Rhône-Alpes : 14 %, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées : 14 %, PACA : 12 %, ...). Mais les régions de plus petite taille ne sont pas en reste ; par exemple la Franche-Comté, le Limousin, la Lorraine ou encore la région Centre-Val de Loire ont accompagné des créations d'entreprises tout au long de l'année.

Répartition des nouveaux adhérents en 2015 par région

Bourgogne	+ 4
Bretagne	+ 2
Centre-Val de Loire	+ 1
Champagne-Ardenne	+ 3
Franche-Comté	+ 1
Ile-de-France	+ 4
Limousin	+ 1
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	+ 6
Lorraine	+ 3
Nord-Pas-de-Calais	+ 5
Poitou-Charentes	+ 1
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	+ 5
Rhône-Alpes	+ 6

Répartition des nouveaux adhérents en 2015 par secteur d'activité

Arboriculture, pépinière et culture bio	+ 4
Automobile	+ 2
Bâtiment	+ 4
Déchets	+ 4
Espaces verts	+ 2
Nettoyage	+ 2
Restauration, traiteur et commerce alimentaire	+ 8
Services	+ 1
Sous-traitance industrielle	+ 4
Textile	+ 4
Tourisme	+ 1
Transport et logistique	+ 2
Travail temporaire	+ 4

BILAN ET PERSPECTIVES



Kenny Bertonazzi
Président

Comment retracer le bilan de l'année 2015 d'une fédération d'entreprises qui portent la cohésion sociale au cœur de leur projet, sans s'arrêter sur le tragique de l'année écoulée ? Nous avons peu dit tout au long de ces attentats qui nous ont tous meurtris, mais nous avons continué à agir sans relâche. C'est sur le terrain que se joue notre avenir commun. Sur le terrain des valeurs et de l'action.

Les valeurs, celles qui fondent nos projets, qui sont proposées au vote de l'Assemblée générale, sont le fruit d'un travail fédéral. Entre les ateliers de réflexion du Conseil fédéral, les temps de Bureau et d'équipes des permanents, cinq valeurs qui font notre sens commun sont mises en relief : audace, engagement, solidarité, équité et exigence. Ce sens commun, c'est celui du refus de la résignation, celui de l'action, toujours. Si nous sommes dans un combat, c'est bien celui de la construction et de notre capacité à faire bouger les lignes.

Construction d'une fédération plus forte pour un modèle d'entreprise plus solide. Après le Congrès de novembre 2014, il fallait transformer l'essai. L'élaboration et l'adoption d'un plan stratégique fédéral en ont été le socle. Pour la première fois dans son histoire, la fédération s'est dotée d'un outil de travail commun, cadre de l'action quotidienne des fédérations régionales et du siège. Le travail des permanents s'est également rénové, avec la mise en place, à l'issue d'un séminaire de travail avec toutes les équipes, d'un nouveau format de la réunion trimestrielle et d'un fil rouge à la quinzaine en visioconférence. Ces évolutions sont essentielles pour donner de la cohérence et de la force à notre réseau. Le renouveau démocratique s'accompagne d'un renouveau technique au service de tous.

L'année a été très productive également avec la publication et la diffusion de plaquettes que l'on peut qualifier d'essentielles. La plaquette générique et le guide ETTi sont ainsi des outils indispensables pour faire la pédagogie et la promotion du modèle des entreprises d'insertion. Un fait remarquable, le guide ETTi a été élaboré avec toutes les parties prenantes du travail temporaire d'insertion : la DGEFP, Pôle emploi, Prism'emploi, le FAF.TT et bien sûr nos entreprises. Il fait désormais office de guide de référence du secteur et c'est là une étape importante dans notre capacité à interagir et construire avec l'ensemble de nos partenaires.

Ainsi consolidée, la fédération a les atouts pour porter le modèle de l'entreprise d'insertion et s'ouvrir à des réflexions nouvelles, à des partenaires nouveaux.

C'est le cas bien entendu de l'UNEA, avec laquelle se construit un partenariat structurant pour notre développement avec la création d'une association commune « Utopreneurs » : lieu commun de prospective, de proposition et de développement pour nos entreprises. L'utopie portée par des entrepreneurs, voilà ce qui nous rassemble. Là, et c'est une étape décisive, les deux réseaux majeurs des entreprises sociales en France se réunissent autour d'un objectif commun : « grandir ensemble ». Alors que la loi ESS peine à redéfinir des contours nouveaux pour le secteur, nous prenons un temps d'avance avec une alliance qui dépasse nos frontières habituelles.

C'est avec de nouvelles frontières également que les régions se recomposent. Nos fédérations régionales sont en marche et les fusions en cours pour qu'au 31 décembre prochain la fédération compte 13 associations régionales en métropole. L'enjeu de cette recombinaison est fort, les impacts importants, et les fédérations régionales concernées fortement mobilisées.

Notre mobilisation pour 2016 sera encore indispensable. Pour être expert et réactif, comme nous venons de le faire sur les achats socialement responsables et l'élaboration d'une plaquette commune avec Alliance villes emploi et l'ADCF (Assemblée des Communautés de France). Pour être contributeur et inventif, avec, par exemple, la mise en œuvre de CLEA (certificat de connaissances et de compétences professionnelles) ou la préparation des prochaines échéances électorales.

Ces avancées, ces productions, que le rapport d'activité détaille plus largement, sont le fruit de notre travail commun, à la fois politique, avec un Conseil fédéral renouvelé, qui s'ouvre lui aussi, et technique entre les équipes des fédérations régionales et du siège.

Nos valeurs sont là, incarnées, réelles. Elles donnent vie à notre projet, avec l'engagement de toutes et de tous au sein de la fédération, dont je salue, au nom du Conseil fédéral, l'implication des équipes.



la fédération
des entreprises
d'insertion

RASSEMBLER

Mettre en réseau les territoires,
les entreprises et les femmes
et les hommes de la fédération

S'ALLIER

Faire alliances pour renforcer
notre capacité à convaincre et agir

PORTER

Contribuer à l'élaboration
de politiques publiques de
l'emploi efficientes

GRANDIR ENSEMBLE

ACCOMPAGNER

Etre en proximité géographique
et de besoins

ELEVER

Permettre une amélioration
de la qualité et une augmentation
de l'offre de parcours

INNOVER

Cultiver l'innovation
permanente

- > Kenny BERTONAZZI, Président de la fédération des entreprises d'insertion
- > Olivier DUPUIS, secrétaire général
- > Claire BEAUVAIS, assistante d'équipe
- > Jean-Philippe BUGNICOURT, juriste
- > Sophie DESCHAMPS, stagiaire Appui ETi
- > Cendrine DUQUENNE, chargée de mission Communication
- > Manuel HAUVILLE, chargé de mission Appui financier et Partenariats
- > Justine JOURDAIN, chargée de mission Développement
- > Joséphine LABROUE, chargée de mission Plaidoyer
- > Sasa MUKOIE, assistante administrative et de gestion
- > Muriel PIBOULEAU, chargée de mission Qualité et Formation
- > Jean-Philippe ROUCHON, chargé de mission Filières vertes



la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

Cette année encore, les délégués régionaux et les équipes en région se sont mobilisés, au service des entreprises et des projets de la fédération.

Valérie BEGE, déléguée régionale - Lorraine, Sandrine BIANCHI, déléguée régionale - Alsace, Sonia BITTON, déléguée régionale adjointe - Ile-de-France, Christophe BONALDI, délégué régional - Auvergne, Jean-Michel BONDU, délégué régional - Picardie, Elise BOUYER, déléguée régionale - Pays-de-la-Loire, Xavier BRAECKMAN, délégué régional Rhône-Alpes, Gaël BROUCK, délégué régional - Poitou-Charentes, Isabelle CARLIER, déléguée régionale - Aquitaine, Michaël COULON, délégué régional - Bourgogne, Laurence EDMEDS, déléguée régionale - Centre - Val de Loire, Bruno GARCIA, délégué régional - Ile-de-France, Sylvie GRANIER, déléguée régionale - Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées, Elisabeth HERAIL, déléguée régionale - Provence-Alpes-Côte d'Azur, Jean-Claude LEON, délégué régional - Bretagne, Maïté MARANDIN, déléguée régionale - Franche-Comté, Philippe MIECAZE, délégué régional Nord-Pas-de-Calais, Véronique PAUL, déléguée régionale - Normandie, Brigitte POURMONET, déléguée régionale - Limousin

Editeur : la fédération des entreprises d'insertion, 18-20 rue Claude Tillier 75012 Paris - Tél. 01 53 27 34 80

contact@lesentreprisesdinsertion.org - www.lesentreprisesdinsertion.org - @lafederationEI

Photos : © Ph Maupetit, P Torset, GARE BTT, la fédération des entreprises d'insertion, la fédération des entreprises d'insertion Ile-de-France, Limousin, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, l'Ursiea, le GARIE

Conception : Agence O tempora - www.otempora.com - **Impression :** L'Artesienne - Tél. 03 21 72 78 90